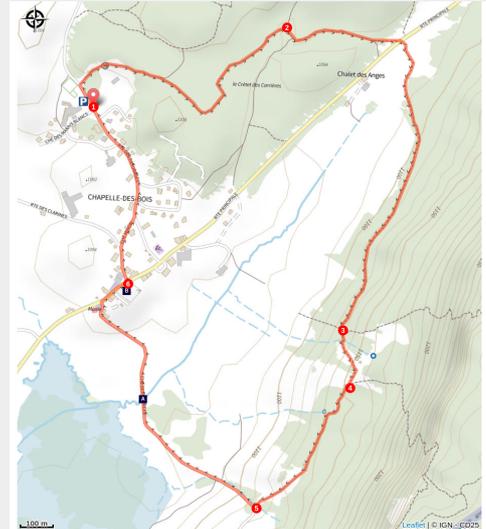


Balcon du village

Haut Doubs - Chapelle-des-Bois



Balcon du Village (CCLMHD)



Petite balade autour de Chapelle-des-Bois.

Prenez de la hauteur pour admirer le village de Chapelle-des-Bois et ses pâturages.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 h

Longueur : 4.8 km

Dénivelé positif : 97 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Flore, Patrimoine

Itinéraire

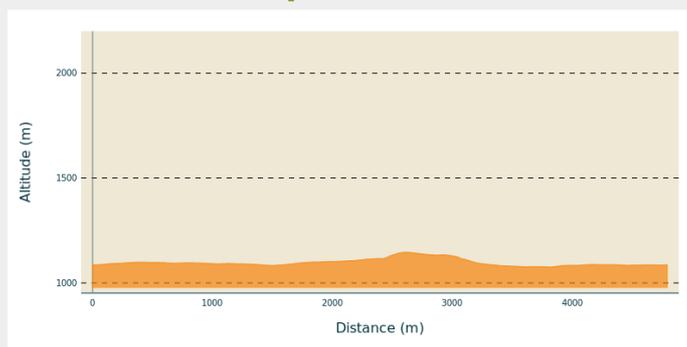
Départ : Bâtiment d'accueil 4 saisons, Chapelle-des-Bois

Arrivée : Bâtiment d'accueil 4 saisons, Chapelle-des-Bois

Balisage :  GR  PR

Communes : 1. Chapelle-des-Bois

Profil altimétrique



Altitude min 1076 m Altitude max 1146 m

Suivre le balisage *jaune et bleu* et le numéro 28

1. Départ : après 100 m, prenez à droite sur le chemin blanc. Suivez le balisage sur 1 km.
2. **Carrefour Citerne en bas** : prenez le chemin face à vous, traversez la départementale et partez sur votre droite. Suivez le balisage sur 2,4 km.
3. **Carrefour La Tannerie** : engagez-vous sur le chemin situé en face de vous sur 150 m.
4. **Carrefour Le Réservoir** : continuez tout droit en direction de **La Madone**.
5. **Carrefour La Madone** : prenez à droite. À la mairie, remontez la départementale sur 100 m à votre droite.
6. **Carrefour Place de l'Église** : tournez à gauche pour rejoindre le départ.

Sur votre chemin...



☉ Des ruisseaux qui serpentent dans la tourbière (A)

🏰 Église Saint Jean-Baptiste (B)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

- Partir bien chaussés, bien équipés et avec une quantité d'eau suffisante.
- Rester sur les itinéraires balisés : respecter les propriétés privées, les prés de fauche, les animaux et les cultures.
- Tenir votre chien en laisse.
- Respecter les clôtures et refermer les barrières.
- Rester courtois avec les riverains des chemins et les autres utilisateurs de la nature.
- Ne pas jeter de détritrus.
- Respecter les équipements d'accueil, de signalisation et de balisage.
- Ne pas faire de feu.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Mouthe, prendre la D437 en direction de Morez et Chapelle-des-Bois. À Chaux-Neuve, prendre la D46 sur la gauche et l'emprunter sur 13 km. À Chapelle-des-Bois, prendre à droite route des Pâturages jusqu'au parking du bâtiment d'accueil 4 saisons.

Parking conseillé

Bâtiment d'accueil 4 saisons, Chapelle-des-Bois

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Bois, pelouse et falaises du Risoux

Période de sensibilité :

Lac et tourbières de Chapelle-des-Bois

Période de sensibilité :

Roche Champion

Période de sensibilité :

Massif du Mont d'Or, du Noirmont et du Risol

Période de sensibilité :

Site Natura 2000

Tourbières et lacs de Chapelle-des-Bois et de Bellefontaine-les-Mortes

Période de sensibilité :

Site Natura 2000

Lieux de renseignement

Office de tourisme du Pays du Haut-Doubs - Mouthe

3bis Rue de la Varée, 25240 Mouthe

valdemouthe@destination-hautdoubs.com

Tel : +33 (0)3 81 69 22 78

<https://www.destination-haut-doubs.com>

Sur votre chemin...



Des ruisseaux qui serpentent dans la tourbière (A)

Le cours d'eau traversé vient de la combe des Cives. Il est rejoint par un autre ruisseau venant des pentes du Risoux, le massif qui vous surplombe. Après un parcours souterrain, le ruisseau ressort près de Morez à une dizaine de kilomètres d'ici. Entre temps, il s'écoule à travers la tourbière qui se comporte comme une véritable éponge en période de pluie et de fonte des neiges. La tourbière limite ainsi les inondations, puis restitue progressivement l'eau en période sèche. Elle joue également un rôle d'épuration en filtrant l'eau qui la traverse.

Crédit photo : OTHPHD - C. Viey



Église Saint Jean-Baptiste (B)

Jusque-là obligés de suivre le culte à Châtelblanc ou à Chaux-Neuve voire Mouthe pour les grandes fêtes, les habitants du village de « Champion » (le premier nom du lieu) prennent en 1632 une délibération pour avoir un lieu de culte bien à eux. Pas question d'avoir une « église paroissiale », simplement une chapelle dépendant de la paroisse de Mouthe. Construite « es Bos », c'est-à-dire « au milieu des bois », elle donnera son nom définitif à la commune : Chapelle-des-Bois.

Crédit photo : OTHPHD